

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71 nommant M. Maurice Hamelin délégué de la Côte Française des Somalis au Comité Consultatif de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie des colonies.

n° 71

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 mai 1907

Numéro JO
n° 127 du 01/06/1907

Date du numéro
1 juin 1907

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance organique du 13 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté ministériel du 28 juillet 1894 relatif à l'organisation de l'Exposition permanente des Colonies

Vu l'arrêté ministériel du 13 juillet 1895 instituant auprès du Ministre des Colonies un Comité consultatif de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie : Vu le décès de M. Max Boucard, ancien Inspecteur général des Eaux et Forêts, Délégué de la Colonie au dit Comité consultatif

Vu la dépêche ministérielle n° 207 en date du 20 mars 1907; prescrivant de pourvoir de remplacement de M. Max Boucard : Vu la demande en date du 25 février 1907 présentée par M. Maurice Hamelin, ancien auditeur du Conseil d'Etat, sous-chef du cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 20 avril 1907

Vu la délibération de la Chambre de Commerce en date du 29 avril 1907;

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

M Maurice Hamelin, ancien auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Chef du Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, est nommé Délégué de la Côte Française des Somalis et Dépendances au Comité Consultatif de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie des Colonies. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

P. PASCAL.